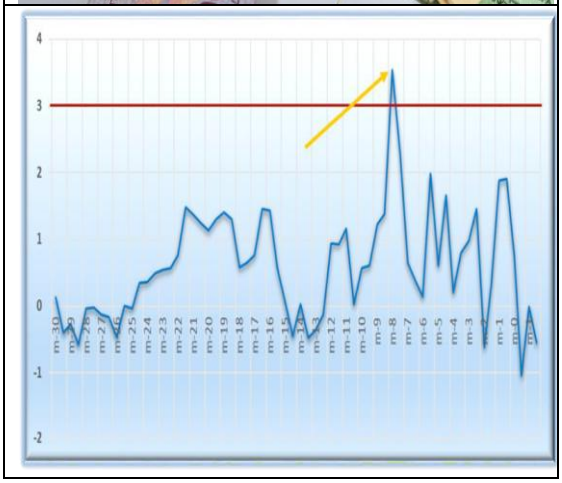








INDICE HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION (IHPC)

Note d'analyse régionale de l'IHPC du mois de décembre 2025

Commission de l'UEMOA : 380, Avenue du Pr Joseph KI ZERBO – 01 BP 543 Ouagadougou 01
Tél. : (226) 25 31 88 73 74-75-76, Site WEB : www.uemoa.int Email : commission@uemoa.int

SOMMAIRE

I. NOTE D'INFORMATION A L'ENDROIT DES UTILISATEURS..... 2

II. RESUME..... 3

III. EVOLUTION DU NIVEAU GENERAL DES PRIX DANS L'ESPACE COMMUNAUTAIRE..... 3

IV. EVOLUTION DU NIVEAU GENERAL DES PRIX AU SEIN DES ETATS MEMBRES..... 4

V. ANNEXES..... 10

Tableau 1 : Évolution du niveau global des prix des biens et services de consommation dans les pays de l'UEMOA..... 10

Tableau 2 : Évolution du niveau des prix selon les différentes divisions de consommation dans l'Union... 10

Tableau 3 : Évolution du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire au sein de l'Union.11

Tableau 4 : Variation en glissement annuel du niveau des prix des produits par division de consommation des pays de l'Union (au mois de décembre 2025) (en %)..... 11

Tableau 5 : Variation en glissement annuel du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire des pays de l'Union (au mois de décembre 2025) (en %)..... 12

Graphique 1 : Variation en glissement annuel de l'indice global des pays de l'Union (novembre et décembre 2025) (en %)..... 12

Graphique 2 : Évolution comparative de la variation en glissement annuel de l'IHPC communautaire de 2023, 2024 et 2025 (en %)..... 13

Graphique 3 : Évolution comparative de la variation en glissement annuel de l'indice global et de l'indice des divisions au sein de l'Union (en %)..... 14

I. NOTE D'INFORMATION A L'ENDROIT DES UTILISATEURS

L'indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) de l'UEMOA est passé à une nouvelle base à compter de janvier 2025. La nouvelle série d'indice est celle des IHPC base 100 en 2023.

A partir de janvier 2025, la zone UEMOA est passée de l'IHPC base 100 en 2014 à l'IHPC base 100 en 2023. Ce dernier indice a été institué par le règlement N°05/2024/CM/UEMOA, du 20 décembre 2024, portant adoption du guide méthodologique définissant les modalités d'élaboration et de calcul de l'indice harmonisé des prix à la consommation au sein des États membres de l'UEMOA (IHPC base 100 en 2023). Ainsi, le calcul de l'inflation dans l'Union se fait suivant cette nouvelle méthodologie à partir de janvier 2025. C'est un indice de Young avec des indices élémentaires qui sont des indices de Jevons chainés. Dans chacun des huit Etats membres de l'Union, des zones économiques ont été définies de sorte à couvrir l'ensemble du territoire national. Le nombre de zone économique (ZE) est de 67 dans l'ensemble de l'Union.

Les pondérations ont été calculées à partir des dépenses de consommation relevées lors des Enquêtes Harmonisées sur les Conditions de Vie des ménages (EHCVM 2021/2022). Ces enquêtes, à couverture nationale, ont été réalisées simultanément dans tous les Etats de l'Union avec une méthodologie commune. Les produits des paniers IHPC sont classés selon les nouvelles nomenclatures NCOA-IHPC (Nomenclature de Consommation Ouest Africaine pour l'IHPC) dérivée de la COICOP 2018 (Classification Of Individual Consumption by Purpose) et les nouvelles nomenclatures secondaires qui permettent d'éditer des indicateurs complémentaires de l'inflation.

*Les paniers des Etats membres contiennent en moyenne plus de **817** produits et les prix sont collectés sur des points de vente dont le nombre varie entre **2160** et **12754** suivant les États. Dans l'Union, en moyenne, plus de 35 000 relevées sont effectués chaque mois pour la production de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation.*

Tableau : Statistiques des bases de données de production de l'IHPC base 100 en 2023 dans l'UEMOA

UEMOA	Nombre de produits retenues dans les paniers IHPC	Nombre de Points de Ventes	Nombre de relevés
Moyenne	817	5 008	35 097
Minimum	745	2 160	21 310
Maximum	969	12 754	83 389

Sources : Instituts Nationaux de statistique (INS)/Commission de l'UEMOA

NB :

1- *La Division : « Assurances et services financiers » est un nouveau regroupement qui découle de la COICOP à 13 divisions de consommation.*

2- *La nomenclature secondaire a une nouvelle rubrique qui permet de calculer les indices des produits d'origine UEMOA et ceux d'origine hors UEMOA.*

3- *Les indices d'avant janvier 2025 sont des indices base 100 en 2014 raccordés à ceux de l'IHPC base 100 en 2023.*

II. RESUME

En décembre 2025, l'espace UEMOA enregistre une baisse de 0,8% de son niveau général des prix comparativement à son niveau du même mois de l'année précédente. Entre les différents Etats membres, l'analyse du taux d'inflation montre une grande variabilité. Ainsi, la moitié des Etats que sont : le Sénégal (2,8%), le Bénin (1,4%), le Mali (0,4%) et la Côte d'Ivoire (0,1%), affiche un taux au-dessus de zéro (0,0%). Quant aux autres pays, ils enregistrent des taux d'inflation nul ou négatifs : le Togo (0,0%), le Burkina Faso (-2,2%), la Guinée-Bissau (-2,8%), et le Niger (-9,4%).

La baisse mensuelle des prix de l'Union (-0,2%) en décembre 2025 s'explique principalement par la réduction de 0,9% du niveau des prix de la division « produits alimentaires et boissons non alcoolisées ».

La zone UEMOA termine l'année 2025 avec un niveau d'inflation en moyenne annuelle de (0,0%) contre (3,5%) pour l'année 2024.

III. EVOLUTION DU NIVEAU GENERAL DES PRIX DANS L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

Le niveau général des prix de la zone UEMOA poursuit sa baisse entamée depuis juin, en terminant l'année 2025 à (- 0,8%) en glissement annuel.

Cette tendance des prix provient principalement des baisses des prix observées pour les produits des divisions « restaurants et services d'hébergement » (-2,6%), « ameublement, équipement ménager et entretien courant du ménage » (-1,8%), « santé » (-1,7%), « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-1,3%), « transport » (-0,9%) et « boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (-0,5%). Ces baisses ont été contre balancées essentiellement par la hausse sur la même période, des prix des « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (1,8%), des biens et services d'« information et communication » (1,3%) et des prix « Vêtements et chaussures » (0,5%). (Cf. Tableau 2).

Au niveau des Etats membres de l'Union, l'évolution du niveau général des prix sur un an, par ordre décroissant se présente comme suit : Sénégal (2,8%), Bénin (1,4%), Mali (0,4%), Côte d'Ivoire (0,1%), Burkina Faso (-2,2%), Guinée-Bissau (-2,8%) et Niger (-9,4%). Le Togo enregistre en décembre 2025, le même niveau de prix qu'à la même période de l'année 2024, soit un niveau d'inflation de zéro (0,0%) (Graphique 1).

Au regard de la volatilité des prix et des quantités, dans l'espace UEMOA, l'inflation de décembre 2025 par rapport à décembre 2024 résulte principalement de la chute du niveau des prix des produits frais (-2,9%), alors que les produits de l'énergie se sont renchéris de 2,2%. Aussi, en décembre 2025, l'inflation sous-jacente s'est établie à (0,1%). **Au regard du secteur de production des biens et services**, la régression des prix en décembre 2025 provient principalement des baisses de prix des produits du secteur primaire (-1,9%). **Selon la durabilité des biens**, la baisse est expliquée par le recul des prix des biens non durables (-0,9%), des biens semi durables (-0,6%) ainsi que des biens durables (-1,4%). **Au regard de la provenance des biens et services,** la diminution du niveau général des prix de l'Union sur un an est ressortie à tous les niveaux : (-1,4%) pour les produits d'origine hors UEMOA et de (-0,9%) pour les produits de l'Union. (Cf. Tableau 3).

Sur un mois, les prix ont baissé de 0,2%. En décembre 2025, le niveau général des prix s'est établi à 103,0. Cette évolution s'explique par la baisse du niveau global des prix dans les Etats suivants : Niger (-1,1%), Sénégal (-0,9%), Mali (-0,8%) et Burkina Faso (-0,4%). Cependant, le niveau global des prix est en hausse au Bénin (0,1%), en Guinée-Bissau (0,3%), au Togo (0,3%) et en Côte d'Ivoire (0,4%). (Cf. Tableau 1).

L'analyse de la variation mensuelle du niveau général des prix de l'Union suivant les divisions montre que son évolution à la baisse fait principalement suite à la baisse de 0,9% du niveau des prix des divisions « produits alimentaires et boissons non alcoolisées ».

Dans l'Union, l'inflation en moyenne annuelle est nulle (0,0%) en 2025. Alors qu'en 2024, elle était de 3,5%. Aussi, pour 2025, les taux d'inflation en moyenne annuelle des Etats de l'Union sont tous en dessous du seuil communautaire de 3% défini pour l'exercice de la surveillance multilatérale. Ainsi par ordre décroissant, les taux d'inflations de 2025 pour les différents Etats sont : 2,8% pour le Mali, 1,4% pour le Sénégal, 1,1% pour le Bénin, 0,9% pour la Guinée-Bissau, 0,4% pour le Togo, 0,1% pour la Côte d'Ivoire, (-0,5%) pour le Burkina Faso et (-4,7%) pour le Niger.

IV. EVOLUTION DU NIVEAU GENERAL DES PRIX AU SEIN DES ETATS MEMBRES

BENIN : le niveau général des prix s'est accru de 1,4% entre décembre 2024 et décembre 2025.

Cette progression annuelle a été favorisée notamment par l'augmentation des prix des divisions de consommation dans les proportions suivantes : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (4,9%),« Soins personnels, protection sociale et biens divers » (3,5%), « Santé » (3,3%), « Vêtements et chaussures » (3,1%), « Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (2,6%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (2,4%), « Loisirs, sport et culture » (2,3%), « Ameublement, équipement ménager et entretien courant du ménage » (1,7%) et « Transports » (1,5%). Cette hausse a été essentiellement modérée par la diminution des prix des biens et services des divisions « Restaurants et services d'hébergement » (-7,7%), « Assurances et services financiers » (-2,6%) et « Information et communication » (-2,0%) (Tableau 4).

En considérant, le regroupement des produits suivant la nomenclature secondaire, la hausse en glissement annuel du niveau général des prix est le résultat de l'augmentation des prix des « Produits frais » (7,9%) et des « Produits énergétiques » (7,0%). Selon la provenance des produits, cet accroissement a été favorisé aussi bien par l'augmentation des prix des « Produits importés » (3,0%) que par la hausse des prix des « Produits locaux » (1,2%). En ce qui concerne, le secteur de production, la hausse annuelle du niveau général des prix découle principalement de l'augmentation des prix des produits du secteur « Primaire » (2,4%) et du secteur « Secondaire » (6,2%) tandis que, les prix des produits du secteur tertiaire sont en diminution (-3,4%). Quant à la durabilité, il est noté que la progression annuelle du niveau général des prix a été influencée essentiellement par la hausse des prix des « Biens non durables » (6,7%) et des « Biens durables » (3,3%) (Cf. Tableau 5).

En évolution mensuelle, en décembre 2025, le niveau général des prix a rebondi de 0,1%, emmenant ainsi, l'indice harmonisé des prix à la consommation à 101,8. Cette hausse du niveau général des prix est essentiellement imputable à l'augmentation prix des biens et services des divisions « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (0,2%) et « Vêtements et chaussures » (0,3%).

Le taux d'inflation en moyenne annuelle est ressorti à 1,1% à fin décembre 2025, soit une hausse de 0,1 point de pourcentage par rapport à celui du mois précédent. En décembre 2024, ce taux d'inflation était de 1,2%.

BURKINA FASO : sur un an, le niveau général des prix a enregistré une baisse de 2,2% en décembre 2025.

Ce repli est dû aux baisses des niveau de prix des divisions « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-4,6 %), « information et communication » (-3,4 %) et dans une moindre mesure à celui des niveaux de prix de la division « services d'enseignement » (-0,7%) et « assurance et services financiers » (-0,1%). Cependant, cette tendance baissière est atténuée par une variation à la hausse des prix, principalement pour les produits des divisions suivantes : « restaurants et services d'hébergement » (4,6%), « santé » (2,1%), « boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (4,4%), « soins personnels, protection sociale et biens divers » (1,3%) « ameublement, équipement ménager et entretien courant du ménage » (1,2%) et « transport » (1,0%) (Cf. Tableau 4).

Suivant la nomenclature secondaire, la tendance de la variation globale des prix sur un an suivant la volatilité des quantités et des prix des biens et services montre qu'elle fait suite à la baisse des prix des produits frais de 4,1% ainsi que des prix des biens et services des hors produits frais et énergie qui ont diminué de 0,9%. Au regard de l'origine des produits, le repli sur un an de l'IHPC dérive principalement de la baisse des prix de 2,5% pour les produits locaux et de 1,4% pour les produits importés. Selon le secteur de production des biens et services, la baisse provient essentiellement des secteurs primaire (-2,5%) et secondaire (-0,4%). Lorsqu'on considère la durabilité des biens, ce sont les prix des biens non durables (-3,1%) et durables (-0,7%) qui ont vu leur prix tomber entre décembre 2024 et décembre 2025 (Cf. Tableau 5).

L'indice harmonisé des prix à la consommation est de 102,8 en décembre 2025. Il est donc en baisse en variation mensuelle de 0,4%. C'est le repli des prix des produits des divisions « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-2,3%) et « ameublement, équipement ménager et entretien courant du ménage » (-0,1%) qui a entrainé la baisse mensuelle globale du niveau des prix.

Le taux d'inflation en moyenne annuelle est de (-0,5%) en décembre 2025 soit une baisse de 0,6 point de pourcentage par rapport au niveau du mois précédent. En décembre 2024, cette inflation était de 4,2%

CÔTE D'IVOIRE : entre décembre 2024 et décembre 2025, le niveau général des prix à la consommation a légèrement augmenté de 0,1%.

Cette hausse du niveau des prix sur un an, découle du renchérissement des produits des divisions « Information et communication » (4,2%), « services d'enseignement » (3,8%) et « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (2,2%). Toutefois la montée de l'indice global a été atténuée essentiellement par la baisse du niveau des prix des divisions « ameublement, équipement ménager et entretien courant du ménage » (-4,2%), « transport » (-3,4%), « santé » (-3,3%), « boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (-3,3%), « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (-1,8%) et « soins personnels, protection sociales et biens divers » (-1,6%) (Cf. Tableau 4).

L'analyse selon la volatilité des produits montre que l'évolution légère du niveau global des prix fait suite à l'augmentation des prix des produits frais (1,7%) qui a été atténuée par la chute des prix des produits de l'énergie (-4,5%) ainsi que par la baisse de 0,4% du niveau des prix des produits les moins volatils du panier IHPC. Pour ce qui est de l'analyse de l'évolution des prix selon le secteur de production, ce sont les prix des produits des secteurs primaire (2,6%) et tertiaire (0,2%) qui ont progressés entre décembre 2024 et décembre 2025. Cependant, les prix des produits du secteur secondaire sont en baisse (-1,3%). Quant à l'analyse selon la durabilité, elle indique une variation en hausse des prix des produits non durables (0,8%) pendant que des baisses sont observées pour le niveau des prix des semi durables (-1,8%) et durables (-2,1%) (Tableau 5).

L'indice harmonisé des prix à la consommation est de 104,1 en décembre 2025. Il a augmenté de 0,4% en rythme mensuelle. Cette progression fait suite à la montée des prix des produits des divisions « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,9%), « vêtements et chaussures » (1,3%) et une hausse de 0,2% pour les divisions « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles », « santé » et « transport » qui ont entrainé la baisse mensuelle globale du niveau des prix.

Le taux d'inflation en moyenne annuelle est de (0,1%) en décembre 2025 soit une baisse de 0,2 point de pourcentage par rapport à son niveau du mois précédent. En décembre 2024, cette inflation était de 3,5%

GUINEE-BISSAU : entre décembre 2024 et décembre 2025, le niveau général des prix enregistre une baisse de 2,8%.

La baisse du niveau des prix des produits pour les divisions « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (-16,0%), « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-2,9%) et « santé » (-0,9 %) a entrainé la baisse du niveau général des prix sur une année. Cependant, ces diminutions de niveau de prix ont été contre balancées par le renchérissement des produits des divisions telles que « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (4,0%), « ameublement, équipement ménager et entretien courant du ménage » (3,3%), « soins personnel, protection sociale et bien divers » (2,7%), « transport » (2,6%), « vêtements et chaussures » (2,5%), « restaurants et services d'hébergement » (2,4%) et « information et communication » (2,0%) (Cf. Tableau 4).

Au regard des autres angles d'analyse de l'inflation sur un an, il apparait que l'indice de l'inflation sous-jacent affiche une baisse de 0,5%. Aussi, les niveaux des prix des produits de l'énergie (-15,8%) et des produits frais (-11,7%) sont toujours en baisse. Selon l'origine des produits, c'est la baisse du niveau des prix des produits locaux (-4,2%) qui a impacté la variation en glissement annuel de l'indice global plus que celle du niveau des prix des produits importée (-0,2%). Aussi, la montée des prix des produits du secteur tertiaire (1,8%) a été contrée par la baisse des prix des produits des secteurs primaire (-7,5%) et secondaire (-2,7%) entrainant de ce fait la baisse du niveau global des prix des biens et services en Guinée-Bissau. Sous l'angle de la durabilité des produits, l'inflation en baisse est portée essentiellement par la réduction des prix des biens non durables (-4,2%) et de biens semi durables (-7,2%) (Cf. Tableau 5).

Le niveau global des prix a augmenté entre novembre et décembre 2025 et s'affiche à 103,4 soit une hausse de 0,3%. Cette hausse découle principalement du renchérissement des produits des divisions suivantes : « transport » (1,7%), « soins personnels, protection sociale et biens divers » 1,3%), « boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (0,5%), « logements, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (0,4%), « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,3%) et « vêtements et chaussures » (0,3%).

Le taux d'inflation en moyenne annuelle est de 0,9% en décembre 2025 soit une baisse de 0,7 point de pourcentage par rapport à son niveau du mois précédent. En décembre 2024, cette inflation était de 3,7%.

MALI : l'inflation en glissement annuelle poursuit sa hausse entamée le mois précédent avec un niveau de 0,4% en décembre 2025.

Cette inflation fait suite aux hausses de prix des biens et services des « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (11,4%), « information et communication » (14,5%), « loisirs, sport et culture » (2,7%), « soins personnels, protection sociale et biens divers » (1,8%) et « restaurants et services d'hébergement » (1,4%). Toutefois, des baisses importantes ont été observées pour les divisions « santé » (-9,1%), « boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (-8,3%) et « transport » (-4,5%).

En décembre 2025, la progression du niveau général des prix comparativement à décembre 2024 est en lien avec la hausse des prix des produits de l'énergie de 8,9% et des produits les moins volatiles du panier IHPC (3,3%). A contrario, on a observé pour les produits frais une diminution sur un an de 5,6%. Sur cette même période, on observe une progression des prix des produits locaux (2,2%), pendant que le niveau des prix des produits importés baisse de 2,6%. Aussi, on note que les prix des produits du secteur secondaire (1,0%) et du secteur tertiaire (6,8%) se sont accrus en une année alors que les prix des produits du secteur primaire ont baissé de 4,0%. Par rapport au même mois de l'année précédente, l'évolution global des prix fait suite à celle des augmentations de prix des services de 6,8% et de biens durables de 4,2% (Cf. Tableau 5).

Comparativement à son niveau du mois précédent, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation au mois de décembre 2025 renoue avec la baisse avec un niveau de 0,8% pour se situer à 105,0. Cette évolution à la baisse s'explique principalement par la chute du niveau des prix pour les divisions « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (-1,6%), « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-1,8%), « loisirs, sport et culture » (-0,6%) et « transport » (-0,1%).

Le taux d'inflation en moyenne annuelle est de 2,3% en décembre 2025 soit une baisse de 0,4 point de pourcentage par rapport au niveau du mois précédent. En décembre 2024, son niveau était de 3,4%.

NIGER : En décembre 2025, l'indice harmonisé des prix à la consommation enregistre une forte baisse de 9,4% par rapport au même mois de l'année précédente.

Cette baisse du niveau général des prix sur un an, est due principalement à celle des prix des produits des divisions « restaurants et services d'hébergement » (-28,8%), « services d'enseignement » (-23,2%), « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-14,3%), « information et communication » (- 10,6%), « ameublement, équipement ménager et entretien courant du ménage » (-8,7%) et « boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (-3,6%). Toutefois, l'ampleur de la baisse a été amoindrie par la hausse des prix des divisions « le transport » (4,4%), « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (3,8%) et « loisirs sport et culture » (3,3%) Cf Tableau 4).

Considérant l'analyse selon la volatilité, l'inflation négative en glissement annuel de décembre 2025 a été impulsée par les prix des produits frais (-17,2%) et dans une moindre mesure par les baisses de prix pour les hors produits frais et énergie (-5,0%). Quant aux produits de l'énergie leur niveau est demeuré le même que celui du même mois de l'année 2024. Selon l'origine, le niveau des produits locaux et importés a vu leur prix baissé respectivement de 21,5% et 11,8% sur un an. Vu, sous l'angle du secteur de production des biens, ce sont les variations de prix provenant des secteurs primaire (-11,8%), secondaire (-21,8%) ainsi que le tertiaire (-2,7%) qui ont impacté l'inflation global sur une année. Quant à l'observation de cette évolution des prix selon la durabilité des biens, l'inflation négative trouve principalement sa source dans la régression des prix des biens non durables de 13,7%, des biens durables (-2,6%) et des services (-2,8%) (Cf. Tableau 5).

En variation mensuelle, les prix ont globalement diminué de 1,1% en s'établissant à 97,8 en décembre 2025. Cette régression des prix en décembre 2025, par rapport à novembre 2025, s'explique par l'évolution des prix des produits composant les divisions « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-2,6%), « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (-2,8%), « services d'enseignement » (-0,4%) et « soins personnels, protection sociale et biens divers » (-0,3%).

Le taux d'inflation en moyenne annuelle est de (-4,7%) en décembre 2025 soit une baisse de 1,1 point de pourcentage sur un mois. En rappel, en décembre 2024, cette inflation était de 9,1%.

SENEGAL : En décembre 2025, les prix à la consommation se sont accrus de 2,8% en rythme annuel.

L'accroissement des prix à la consommation est principalement dû au renchérissement des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (4,5%), des biens et services des « restaurants et d'hébergement » («3,0%), des biens d'«ameublement, d'équipement ménager et d'entretien courant du ménage » (2,5%), du « transport » (1,4%), de la « santé » (1,5%) et des « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (1,2%), ainsi que de la flambée des prix des « boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (17,2%) (Cf. Tableau 4).

Concernant l'indice sous-jacent qui exclut les produits de l'énergie et les produits frais, il s'est apprécié de 4,1% en rythme annuel. Cependant, les prix des produits de l'énergie ont baissé de 1,7% alors que ceux des produits frais ont cru de 2,0%. Selon l'origine, les prix des produits locaux s'accroissent de 5,0% pendant que les produits importés se replient de 1,9% en décembre 2025 par rapport au même mois de l'année précédente. Vu sous l'angle du secteur de production, la hausse du niveau des prix transparait au niveau de tous les secteurs : primaire (6,4%), secondaire (1,9%) et tertiaire (2,1%). Du point de vue de la durabilité, l'évolution des prix à la consommation en décembre 2025 est principalement tirée par celle des biens non durables (4,0%) et des services (2,1%). Les biens semi-durables (0,4%) et les biens durables (-0,5%) enregistrent respectivement une hausse plus modérée et une baisse (Cf. Tableau 5).

En décembre 2025, le niveau de l'indice global est à 103,3. Ainsi, en variation mensuelle, les prix à la consommation ont baissé de 0,9%. Cette évolution fait suite principalement, à la diminution des prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-1,9%), biens et services de « transport » (-1,4%) et des « ameublements, équipement ménager et entretien courant du ménage » (-0,5%). L'ampleur de cette baisse a été amoindrie par la hausse mensuelle du niveau des prix des produits pour les divisions « boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (1,3%), « santé » (0,4%) et « soins personnels, protection sociale et biens divers » (0,3%).

Le taux d'inflation en moyenne annuelle est de (1,4%) en décembre 2025 soit une hausse de 0,2 point de pourcentage par rapport au niveau du mois précédent. En décembre 2024, cette inflation affichait un niveau de 0,8%.

TOGO : le niveau général des prix à la consommation est demeuré quasi-stable (0,0%) en décembre 2025 comparativement à décembre 2024.

La quasi- stabilité du niveau global des prix en décembre 2025 fait suite à la hausse de prix des divisions « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (9,4%), « restaurants et services d'hébergement » (3,9%), « boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (3,2%) et « santé » (1,5%) atténuée par la baisse des prix enregistrée pour les divisions « loisirs,

sport et culture » (-4,6%), « services d'enseignement » (-3,1%), « vêtement et chaussures » (-2,3%) et « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-2,0%) (Cf. Tableau 4).

Du point de vue des autres angles d'analyse, la stabilité du niveau général des prix en glissement annuel (sur un an) est à mettre à l'actif d'une part à la baisse des prix des produits frais (-3,5%) et d'autre part à l'augmentation des prix des produits de l'énergie (9,0%). Quant au niveau des prix des produits les moins volatils du panier IHPC, il affiche une légère hausse de 0,1%. Au regard de la provenance, cette variation annuelle est imputable à la montée des prix des produits locaux (1,1%) qui a été contre balancé par la baisse observée pour les prix des produits importés (-2,9%). Selon le secteur de production des produits, c'est l'impact de la progression des prix des produits du secteurs tertiaire (0,9%) qui a été amoindri par la baisse des prix des produits des secteurs primaire (-1,4%) secondaire (-0,4%). Du point de vue de la durabilité, la variation du niveau général des prix en évolution annuelle est induite par la baisse du niveau des prix des produits non durables (-0,4%), semi durables (-1,9%) et durables (-0,8%) mais aussi par le renchérissement des services de (0,9%) (Cf. Tableau 5).

Sur un mois, le niveau général des prix connaît en décembre 2025, une progression de 0,3%. Cette hausse est due principalement à la hausse du niveau des indices des divisions « restaurant et services d'hébergement » (1,3%) et « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,4%).

Le taux d'inflation en moyenne annuelle est de 0,4% en décembre 2025 soit une baisse de 0,1 point de pourcentage comparativement à son niveau du mois précédent. En décembre 2024, cette inflation était de 2,9%.

V. ANNEXES

Tableau 1 : Évolution du niveau global des prix des biens et services de consommation dans les pays de l'UEMOA

		Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
PAYS	**PONDERATIONS**	**déc-24**	**sept-25**	**oct-25**	**nov-25**	**déc-25**	**1 mois**	**3 mois**	**12 mois**
BENIN	**959**	**100,4**	102,2	102,0	101,7	**101,8**	0,1	-0,4	**1,4**
BURKINA FASO	**1046**	**105,1**	103,1	103,0	103,2	**102,8**	-0,4	-0,3	**-2,2**
COTE D'IVOIRE	**3373**	**104,0**	103,7	103,8	103,7	**104,1**	0,4	0,4	**0,1**
GUINEE- BISSAU	**97**	**106,4**	103,1	103,1	103,0	**103,4**	0,3	0,3	**-2,8**
MALI	**1148**	**104,6**	105,9	105,4	105,9	**105,0**	-0,8	-0,9	**0,4**
NIGER	**943**	**107,9**	101,5	99,5	98,9	**97,8**	-1,1	-3,6	**-9,4**
SENEGAL	**1827**	**100,5**	104,7	104,4	104,3	**103,3**	-0,9	-1,3	**2,8**
TOGO	**607**	**102,2**	102,0	101,3	101,9	**102,2**	0,3	0,2	**0,0**
UEMOA	**10000**	**103,8**	103,6	103,3	103,2	**103,0**	**-0,2**	**-0,6**	**-0,8**

Sources : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 2 : Évolution du niveau des prix selon les différentes divisions de consommation dans l'Union

DIVISIONS	**PONDERATIONS UEMOA**	**Indices pour les mois de**					**Variations (en %) depuis**		
		déc-24	sept-25	oct-25	nov-25	**déc-25**	1 mois	3 mois	**12 mois**
PRODUITS ALIMENTAIRES ET BOISSIONS NON ALCOOLISEES	3707	**104,6**	105,4	104,4	104,2	**103,3**	-0,9	-1,9	**-1,3**
BOISSONS ALCOOLISÉES, TABAC ET STUPEFIANTS	74	**104,1**	104,1	103,5	103,2	**103,5**	0,3	-0,6	**-0,5**
VÊTEMENTS ET CHAUSSURES	534	**101,6**	101,8	101,8	101,6	**102,1**	0,5	0,3	**0,5**
LOGEMENT, EAU, ÉLECTRICITÉ, GAZ ET AUTRES COMBUSTIBLES	1088	**103,9**	105,9	105,7	105,8	**105,8**	-0,1	-0,1	**1,8**
AMEUBLEMENT, ÉQUIPEMENT MÉNAGER ET ENTRETIEN COURANT DU MÉNAGE	354	**104,1**	102,3	102,5	102,5	**102,3**	-0,1	0,0	**-1,8**
SANTÉ	529	**104,8**	102,3	102,2	102,4	**103,0**	0,6	0,7	**-1,7**
TRANSPORT	925	**101,7**	100,6	101,0	100,8	**100,8**	0,0	0,2	**-0,9**
INFORMATION ET COMMUNICATION	781	**100,5**	101,5	101,6	101,8	**101,8**	0,0	0,3	**1,3**
LOISIRS, SPORT ET CULTURE	151	**101,3**	101,0	101,1	101,1	**101,1**	0,0	0,1	**-0,2**
SERVICES D'ENSEIGNEMENT	212	**102,1**	102,8	103,0	102,9	**102,9**	0,0	0,1	**0,8**
RESTAURANTS ET SERVICES D'HÉBERGEMENT	1249	**105,5**	102,6	102,6	102,6	**102,8**	0,2	0,2	**-2,6**
ASSURANCES ET SERVICES FINANCIERS*	24	**99,0**	99,0	99,1	101,6	**101,6**	0,0	2,6	
SOINS PERSONNELS, PROTECTION SOCIALE ET BIENS DIVERS	373	**102,2**	102,1	102,2	102,4	**102,7**	0,3	0,6	**0,4**
GLOBAL	**10000**	**103,8**	103,6	103,3	103,2	**103,0**	-0,2	-0,6	**-0,8**

Sources : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 3 : Évolution du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire au sein de l'Union

Libelle	PONDERATIONS UEMOA	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		déc-24	sept-25	oct-25	nov-25	déc-25	1 mois	3 mois	12 mois
Produits frais	**2931**	**105,7**	104,9	103,9	103,7	**102,6**	-1,0	-2,2	**-2,9**
Energie	**817**	**102,1**	105,0	104,7	104,5	**104,3**	-0,2	-0,6	**2,2**
Hors produits frais et enrgie	**6252**	**102,9**	102,8	102,8	102,9	**103,0**	**0,1**	**0,2**	**0,1**
Local	**7358**	**103,8**	104,3	104,0	104,0	**103,7**	-0,3	-0,6	
Importé	**2642**	**104,3**	101,5	101,3	101,1	**101,1**	-0,1	-0,4	
Primaire	**2345**	**106,4**	107,7	106,2	105,8	**104,4**	-1,3	-3,1	**-1,9**
Secondaire	**4213**	**102,1**	102,0	102,1	102,0	**102,1**	0,1	0,1	**0,0**
Tertiaire (Service)	**3442**	**102,6**	102,7	102,8	103,0	**103,1**	0,1	0,4	**0,5**
Non durable	**4417**	**104,2**	104,7	104,0	103,9	**103,3**	-0,6	-1,4	**-0,9**
Semi Durable	**666**	**102,4**	101,6	101,6	101,5	**101,8**	0,3	0,2	**-0,6**
Durable	**1475**	**102,2**	100,4	100,6	100,5	**100,8**	0,3	0,4	**-1,4**
Service	**3442**	**102,6**	102,7	102,8	103,0	**103,1**	0,1	0,4	**0,5**
Origine UEMOA	**7781**	**104,4**	104,1	103,8	103,8	**103,4**	-0,3	-0,6	**-0,9**
Origine Hors UEMOA	**2219**	**102,8**	101,8	101,6	101,4	**101,4**	0,0	-0,4	**-1,4**
Global	**10000**	**103,8**	103,6	103,3	103,2	**103,0**	-0,2	-0,6	**-0,8**

Sources : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 4 : Variation en glissement annuel du niveau des prix des produits par division de consommation des pays de l'Union (au mois de décembre 2025) (en %)

DIVISIONS	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
PRODUITS ALIMENTAIRES ET BOISSIONS NON ALCOOLISEES	4,9	-4,6	2,2	-2,9	-1,9	-14,3	4,5	-2,0	**-1,3**
BOISSONS ALCOOLISÉES, TABAC ET STUPEFIANTS	2,6	4,4	-3,3	4,0	-8,3	-3,6	17,2	3,2	**-0,5**
VÊTEMENTS ET CHAUSSURES	3,1	0,8	0,1	2,5	-0,1	2,0	0,6	-2,3	**0,5**
LOGEMENT, EAU, ÉLECTRICITÉ, GAZ ET AUTRES COMBUSTIBLES	2,4	3,5	-1,8	-16,0	11,4	3,8	1,2	9,4	**1,8**
AMEUBLEMENT, ÉQUIPEMENT MÉNAGER ET ENTRETIEN COURANT DU MÉNAGE	1,7	1,2	-4,2	3,3	1,5	-8,7	2,5	-1,1	**-1,8**
SANTÉ	3,3	2,1	-3,3	-0,9	-9,1	-0,7	1,5	1,5	**-1,7**
TRANSPORT	1,5	1,0	-3,4	2,6	-4,5	4,4	1,4	-1,0	**-0,9**
INFORMATION ET COMMUNICATION	-2,0	-3,4	4,2	2,0	14,5	-10,6	-1,7	-1,4	**1,3**
LOISIRS, SPORT ET CULTURE	2,3	0,1	-0,6	0,5	2,7	3,3	1,6	-4,6	**-0,2**
SERVICES D'ENSEIGNEMENT	0,1	-0,7	3,8	0,4	1,6	-23,2	0,0	-3,1	**0,8**
RESTAURANTS ET SERVICES D'HÉBERGEMENT	-7,7	4,6	-0,5	2,4	1,4	-28,8	3,0	3,9	**-2,6**
ASSURANCES ET SERVICES FINANCIERS*	0,4	-0,1	-0,1	0,0	8,1	4,8	0,5	0,0	**2,6**
SOINS PERSONNELS, PROTECTION SOCIALE ET BIENS DIVERS	3,5	1,3	-1,6	2,7	1,8	1,9	-1,1	0,0	**0,4**
GLOBAL	1,4	-2,2	0,1	-2,8	0,4	-9,4	2,8	0,0	**-0,8**

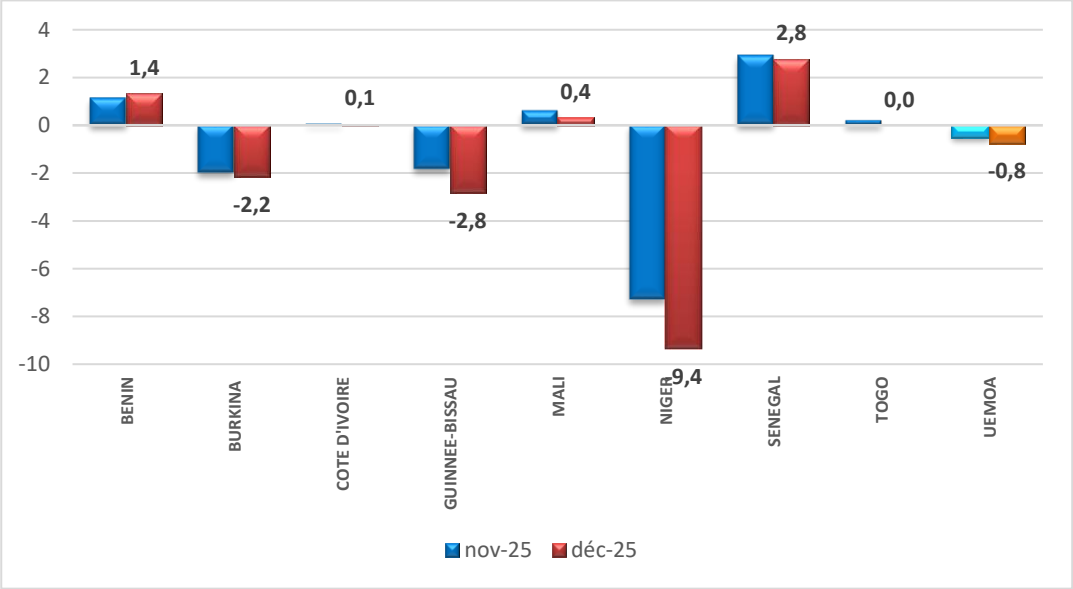
Sources : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 5 : Variation en glissement annuel du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire des pays de l'Union (au mois de décembre 2025) (en %)

Libelle	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Produits frais	7,9	-4,1	1,7	-11,7	-5,6	-17,2	2,0	-3,5	**-2,9**
Energie	7,0	2,6	-4,5	-15,8	8,9	0,0	-1,7	9,0	**2,2**
Hors produits frais et énergie	-1,0	-0,9	-0,4	-0,5	3,3	-5,0	4,1	0,1	**0,1**
Local	1,2	-2,5	-0,2	-4,2	2,2	-9,5	5,0	1,1	
Importé	3,0	-1,4	-0,1	-0,2	-2,6	-11,8	-1,9	-2,9	
Primaire	2,4	-2,5	2,6	-7,5	-4,0	-21,5	6,4	-1,4	**-1,9**
Secondaire	6,2	-0,4	-1,3	-2,7	1,0	-2,7	1,9	-0,4	**0,0**
Tertiaire (Service)	-3,4	1,6	0,2	1,8	6,8	-2,7	2,1	0,9	**0,5**
Non durable	6,7	-3,1	0,8	-4,2	-1,2	-13,7	4,0	-0,4	**-0,9**
Semi Durable	-1,1	0,4	-1,8	-7,9	-1,7	2,0	0,4	-1,9	**-0,6**
Durable	3,3	-0,7	-2,1	1,0	4,2	-2,6	-0,5	-0,8	**-1,4**
Service	-3,4	1,6	0,2	1,8	6,8	-2,8	2,1	0,9	**0,5**
Origine UEMOA	1,7	-0,9	0,7	-1,4	-4,1	-13,0	2,0	0,4	**-0,9**
Origine Hors UEMOA	2,5	-0,6	0,3	-4,7	-3,6	-7,3	0,0	-1,0	**-1,4**
Global	1,4	-2,2	0,1	-2,8	0,4	-9,4	2,8	0,0	**-0,8**

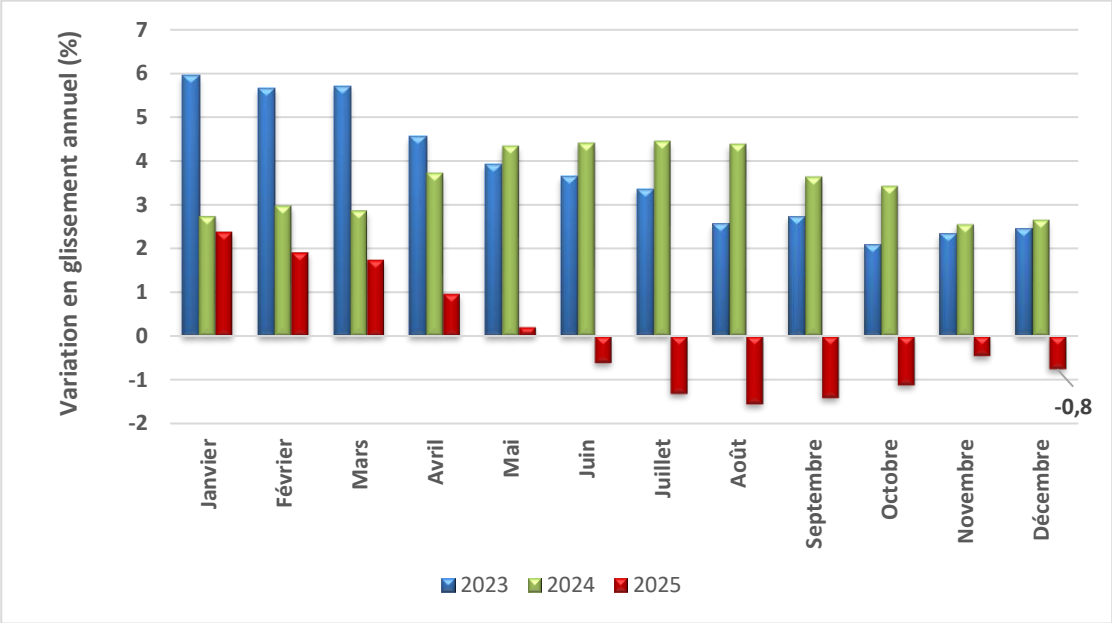
Sources : INS/Commission de l'UEMOA

Graphique 1 : Variation en glissement annuel de l'indice global des pays de l'Union (novembre et décembre 2025) (en %)



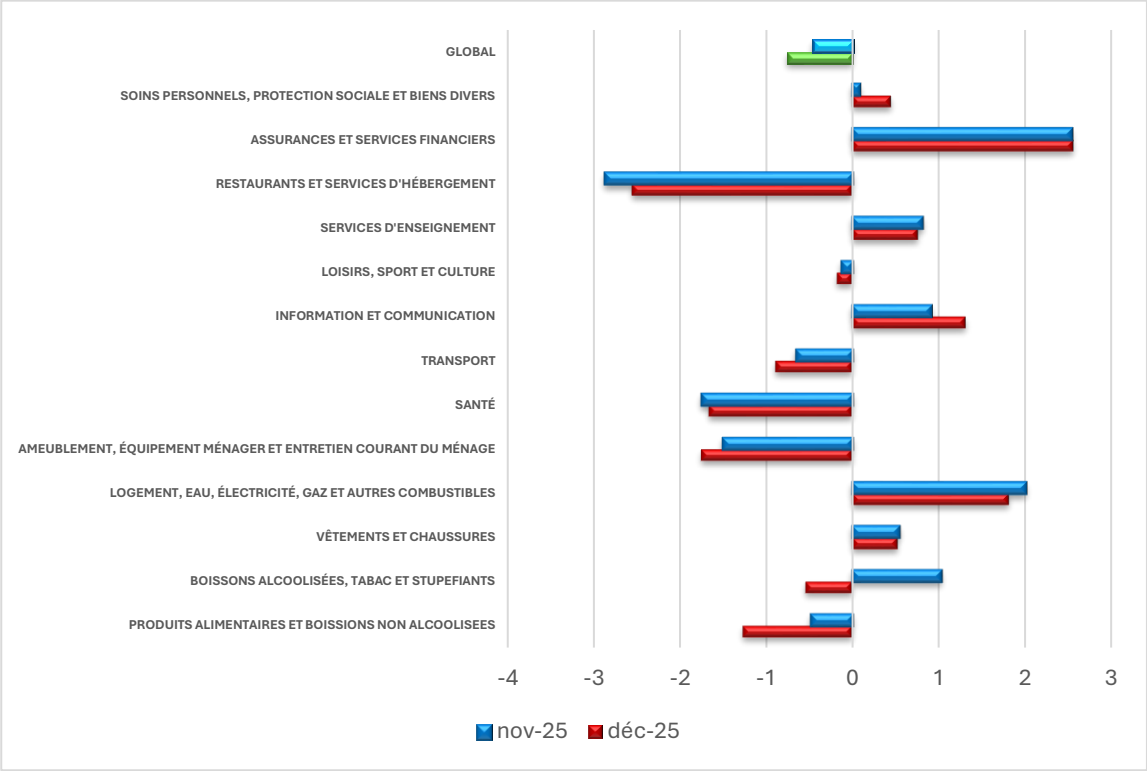
Sources : INS/Commission de l'UEMOA

Graphique 2 : Évolution comparative de la variation en glissement annuel de l'IHPC communautaire de 2023, 2024 et 2025 (en %)



Sources : INS/Commission de l'UEMOA

Graphique 3 : Évolution comparative de la variation en glissement annuel de l'indice global et de l'indice des divisions au sein de l'Union (en %)



Sources : INS/Commission de l'UEMOA

EQUIPE DE REDACTION

La note d'analyse régionale de l'IHPC de zone UEMOA est une production mensuelle du Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure (DPE) de la Commission de l'UEMOA dirigé, depuis mai 2021, par Monsieur Mahamadou GADO.

La présente note d'analyse a été rédigée par une équipe du Centre Statistique sous la supervision de :

- **Namaro YAGO, e-mail : nyago@uemoa.int ;**

***Elle a été préparée par une équipe composée de* :**

- **Sampawindé Lydie ZONGO OUEDRAOGO, email: lozongo@uemoa.int ;**
- **Modou Ndour FAYE, email: mnfaye@uemoa.int ;**
- **P'lanam Germain FAROUH, email: pgfarouh@uemoa.int.**

Les données sont collectées auprès des Instituts et Agences Nationaux de Statistique des Etats membres de l'UEMOA

Les notes régionales d'analyse sur l'IHPC sont disponibles sur le site web de l'UEMOA, à l'URL : https://www.uemoa.int/indices-harmonises